



TOULOUSE, LE 29 AVRIL 2010

MAIS OU SONT NOS DIRIGEANTS ??

Quatrième jour de mobilisation ! Au-delà des déclarations d'intention, aucune annonce de reprise des négociations n'est encore faite par la direction.

Ainsi, la mobilisation continue !

L'Intersyndicale réaffirme que si aucune volonté de reprise du dialogue n'est exprimée par la direction avant vendredi soir, le mouvement pourra alors être amené à se durcir.

Par ailleurs, lors du CCE qui s'est tenu ce jour, le secrétaire du CCE a fait la déclaration au verso de ce tract. **Les élus ont ensuite quitté la séance d'un commun accord en signe de protestation.**

Nous vous rappelons les modalités de mobilisation pour jeudi et vendredi. L'Intersyndicale vous tiendra au courant ultérieurement des éventuelles suites données au mouvement :

- Aujourd'hui, jeudi les salariés de St Eloi sont mobilisés devant le C40 depuis 4h00 du matin.
- **Vendredi les salariés de Louis Breguet, de l'Informatique, de Guynemer, des Achats, du Bureau d'Etudes et de Central Entity à partir de 7H00 devront se mobiliser pour toute la journée devant le C40.**

Soyez nombreux !

Les personnels en équipe des différents secteurs prendront la relève des salariés travaillant le jour.

L'Intersyndicale rappelle que la collecte continue dans les restaurants d'entreprise de tous les sites. La solidarité de tous est fondamentale si le mouvement était amené à se durcir et à durer.

Les salariés du C40 depuis plusieurs jours en grève seront indemnisés prioritairement. L'Intersyndicale décidera des modalités de répartition de la somme restante.

L'Intersyndicale demande toujours aux salariés, quel que soit leur statut, de continuer à appliquer les consignes liées au strict respect des horaires et à quitter l'entreprise au plus tard à 17h.

DECLARATION INTERSYNDICALE AU CCE du 29.04.10

A l'occasion de ce CCE du 29 avril 2010, l'intersyndicale FO, CFE-CGC, CFTC, CGT et CFDT **demande la réouverture des négociations salariales 2010.**

Depuis le début de la semaine, la détermination des salariés peut se mesurer au travers de leur participation massive au durcissement des actions intersyndicales sur chacun des sites AIRBUS Opérations SAS.

Cette dégradation du dialogue social dans l'entreprise relève de l'entière responsabilité de la Direction qui, par la faiblesse de ses dernières propositions, a démontré **qu'elle n'a pas pris la véritable mesure des très fortes attentes exprimées par les salariés et ne reconnaît pas la valeur du travail de son personnel.**

Ces propositions sont loin d'être à la hauteur de l'engagement des salariés d'Airbus en 2009 et depuis début 2010. **L'intersyndicale affirme que rien ne justifie pour 2010 un traitement différent de la politique salariale de 2009.**

Pour autant, la volonté de négocier de l'intersyndicale reste intacte. C'est avec beaucoup d'insistance que nous persistons à redire notre volonté de revenir autour de la table des négociations, avec l'intention d'obtenir des résultats concrets sur chacune de nos revendications.

Comme nous l'avons déjà écrit, au-delà du niveau inacceptable en l'état des augmentations que vous proposez aux salariés d'AIRBUS en France pour l'année 2010, se posent de nombreux autres points de blocage.

C'est pourquoi l'intersyndicale entend utiliser ce CCE comme tribune pour rappeler la teneur de ces difficultés qui tiennent en sept points principaux :

- Le niveau de la participation aux bénéfices égal à 0.
- Le niveau de l'intéressement, extrêmement faible en comparaison des autres principales filiales du Groupe EADS.
- Les difficultés découlant de ROC (liées aux sous-effectifs, dans toutes les fonctions).
- La problématique de l'embauche de nos apprentis, des jeunes de nos lycées professionnels de Toulouse et Méaulte, de nos intérimaires, de nos salariés en CDD et de nos sous-traitants in-situ.
- Le malaise causé par la mise en œuvre des nouveaux outils d'évaluation (P&D).
- Les difficultés et la désillusion occasionnées par la mise en œuvre du Lean.
- La politique de délocalisation générale de nos charges de travail dans tous les domaines dans les pays à bas coûts.
- Enfin, l'annonce totalement inacceptable du transfert de l'assemblage de l'A320 et de son futur remplaçant à Hambourg.

L'ensemble de ces points, dont la liste n'est pas exhaustive, ainsi que le manque de transparence dans la gestion de l'entreprise ont été considérés par l'intersyndicale comme suffisamment préoccupants pour justifier le déclenchement d'une procédure d'alerte par le CCE, de même que la désignation d'un expert chargé d'apporter son assistance économique aux membres du CCE.

Afin de lancer cette procédure, les membres du CCE sont appelés à voter aujourd'hui, d'une part pour le principe de déclenchement d'une procédure d'alerte et d'autre part, pour désigner un cabinet d'expert.

Suite à cette déclaration, l'ensemble des élus a décidé de quitter la séance.